



Rejoindre Gîtes de France Conditions tarifaires 2024



UN ABONNEMENT D'UN AN

Votre abonnement est une cotisation à l'association de votre département qui couvre :

- La labellisation de votre hébergement
- La mise en ligne de votre annonce sur www.gites-de-france.com et les sites partenaires
- Le kit du labellisé : album photo professionnel, panneau de façade, documents d'accueil client, traduction des descriptifs, modération des avis clients.
- L'accompagnement au quotidien pour toutes les questions relatives à votre activité
- Un outil de gestion de vos réservations
- Des partenariats locaux et nationaux

Rejoignez le pionnier du tourisme chez et par l'habitant !

pour plus d'informations, contactez notre équipe de terrain

proprietaires@gites-de-france-bfc.com - 03 80 45 97 19

4A rue Marguerite Yourcenar - 21 000 DIJON

LE CHOIX DE VOTRE COMMERCIALISATION



Tarifs pour un gîte

Planning des réservations

FORMULE SÉRÉNITÉ

Exclusivité
Gîtes de France

FORMULE LIBERTÉ

Partagé et synchronisé
avec toutes les plus grandes
plateformes

Commission Classique

15 %

15,5 %

Commission Gîte Plus

(ménage, draps, linge de cuisine inclus)

13 %

13 %

Commission Apporteur d'Affaires

(vous fournissez le contact du client, nous gérons la réservation)

10 %

×



Tourisme responsable
made in France

Parrainez un gîte ou maison
d'hôtes et obtenez
-100€
sur votre cotisation

Cotisation
200€ / an

Cotisation
300€ / an

Première année : proratisé selon la date d'entrée